

canaliser il y a bien des années. Je propose au jeune ministre, pas très jeune en âge, mais relativement nouveau en cette enceinte, lui dont l'esprit est vigilant et qu'anime, je n'en doute pas, le désir de rendre service à son pays, qu'après avoir constaté à l'examen des crédits que près de 4 millions de dollars sont destinés aux canaux de l'Est, tandis qu'on n'accorde pas un sou pour la canalisation dans l'Ouest, de s'enquérir personnellement de cette question, car lui, comme moi et chacun de nos honorables collègues, nous désirons l'appui des provinces de l'Ouest pour le projet de canalisation du Saint-Laurent. Nous voulons que le Canada soit unanime à appuyer la canalisation projetée du Saint-Laurent, l'Ouest comme les autres parties, puisqu'il en bénéficierait par l'abaissement des taux de transport de son blé et de ses autres denrées vers les marchés européens. Je conseille au ministre de s'intéresser, sans se lasser, à la canalisation de l'immense cours d'eau qui faisait dire à sir Wilfrid Laurier, en termes qu'aucun autre orateur n'aurait employés, qu'il voyait les navires voguer dans les deux sens sur cette rivière d'Edmonton à Winnipeg. Je prie le ministre de s'enquérir par lui-même et de consulter ses ingénieurs. Il pourra obtenir tous les faits et tous les chiffres pertinents. Je les ai moi-même consultés plusieurs fois avec beaucoup d'intérêt. Il pourrait probablement monter à bord d'une grosse embarcation à moteur au Pas et remonter lui-même la rivière. J'ai parcouru moi-même ce cours d'eau dans les deux sens. J'ai trouvé fort intéressante l'étude de la rivière Saskatchewan. En faisant cette proposition, je tiens surtout à montrer aux gens de l'Ouest que nous cherchons à leur être utiles et à les amener à appuyer la canalisation du Saint-Laurent.

M. STEPHENSON: Je ne vois aucun crédit qui puisse me fournir l'occasion de poser une question que j'ai à l'esprit. Je veux parler des lacs Rice et Scugog. Ces nappes d'eau sont à tel point envahies par les herbes que les bateaux ont de la difficulté à parvenir aux quais et à s'en éloigner. Quel ministère pourrait prêter son concours en vue du nettoyage de ces lacs?

L'hon. M. CHEVRIER: Le ministère des Transports s'occupe des canaux. L'administration des canaux veille à l'enlèvement des herbes dans les chenaux principaux, mais non ailleurs.

M. STEPHENSON: Voilà la difficulté. Le Gouvernement aiderait-il aux gens à enlever ces herbes? Quel ministère pourrait prêter ce concours?

L'hon. M. CHEVRIER: Ces herbes ne poussent pas sur les propriétés de l'Etat. Cette question ne relève pas de moi. Si les herbes se trouvaient sur la propriété du gouvernement fédéral, ce dernier serait tenu de les faire enlever. Celles dont parle l'honorable député ne poussent pas sur des propriétés fédérales.

M. STEPHENSON: Le ministre voudra bien me dire à qui nous devrions nous adresser pour obtenir de l'aide. Y a-t-il un ministre qui prête son concours en pareil cas?

L'hon. M. CHEVRIER: Cela relève des provinces.

M. STEPHENSON: Exclusivement?

L'hon. M. CHEVRIER: Oui.

(Le crédit est adopté.)

#### SERVICE DE LA MARINE

415. Entretien et réparations des quais, \$5,000.

M. DROPE: Ce crédit se rapporte aux quais. Il y en a plusieurs au lac Rice et quelques-uns ont besoin de réparations car ils sont en très mauvais état. On n'y a pas effectué de travaux ce printemps. Apparemment, un personnel, peu nombreux, est affecté à l'entretien de ces ouvrages. La saison du tourisme est maintenant commencée et les quais sont dans un état pitoyable dans une certaine partie du lac. Le ministre peut-il me dire si on les réparera?

L'hon. M. CHEVRIER: Je ne suis pas au courant des réparations dont parle l'honorable député. S'il s'agit de travaux n'entraînant que de faibles dépenses, ils relèvent de mon ministère; autrement ils sont du ressort du ministère des Travaux publics. Si l'honorable député veut bien me donner quelques détails, j'y verrai.

Voici le renseignement demandé par l'honorable député de Vancouver-Est au sujet du nombre de bateaux ayant utilisé le canal Rideau en 1946: 135 de plus de 40 pieds de longueur et 16,382 bateaux de commerce y compris les embarcations de plaisance.

(Le crédit est adopté.)

Rapport est fait de l'état de la question.

A onze heures la séance est levée d'office en conformité du Règlement.